

Afigese

Aller au-delà de la qualité comptable

Nouveauté au programme du module de formation « finances » de l'Association finances, gestion, évaluation des collectivités territoriales (Afigese), « la qualité comptable comme levier de maîtrise des dépenses » était au centre d'une journée de formation qui s'est tenue à Paris le 22 mai. Animée par Pierre Couturier, directeur des finances et du conseil en gestion au conseil général de l'Aube (1400 agents, 304000 hab.), elle visait à faire mesurer les limites de l'information réglementaire.

Enrichir l'information

« Actuellement, la qualité comptable est définie par les grands principes des instructions budgétaires et comptables M14, M52, M71 qui privilégient notamment des notions d'image fidèle et d'inventaire du patrimoine. Mais dans un contexte de plus en plus tendu et qui va continuer à se détériorer, il faut aller au-delà de ces principes », précise Pierre Couturier, qui met l'accent sur une information utile à la prise de décision. « En matière de gestion du patrimoine du domaine privé de la collectivité par exemple, plutôt qu'un recensement précis mais daté, il vaut mieux se poser la question d'une gestion active, étudier s'il est préférable de le conserver ou de s'en défaire, au-delà de la qualité comptable et de la seule connaissance de ce patrimoine, poursuit l'expert. En matière

DISPOSITIF

La formation proposée par l'association, qui regroupe des directeurs financiers, des contrôleurs de gestion, des chargés d'évaluation des politiques publiques et des managers, porte sur la qualité comptable, son amélioration et sa dimension managériale. Elle sera reconduite en 2015.

CONTACT

Leslie Magnan, secrétaire générale de l'Afigese, tél. : 02.28.25.45.15, email : l.magnan@afigese.fr

de contrôle des risques des satellites (sociétés d'économie mixte, bailleurs sociaux, etc.), les textes actuels ne sont pas adaptés. Il faut donc enrichir l'information et l'orienter.»

En lieu et place d'une liste détaillée de tous les emprunts garantis par le conseil général, Pierre Couturier préférerait disposer de précisions permettant de connaître la situation financière de ces satellites. « A travers l'analyse des risques, il s'agit de mieux maîtriser les dépenses futures, d'éviter les défaillances par des mesures préventives et de trouver de nouvelles marges de manœuvres », assure le spécialiste, qui prépare la certification des comptes du conseil général de l'Aube. Cette démarche expérimentale, non prévue par les textes, est également adoptée par la ville de Paris et les communautés urbaines de Bordeaux et Strasbourg. *Martine Doriac*

TÉMOIGNAGE

CORALINE LE ROUX, conseillère de gestion à la mission « conseil de gestion » de Brest métropole océane (8 communes, 3500 agents, 213000 hab.)

« Un retour d'expérience utile pour la préparation budgétaire »

« Plutôt destinée aux directions financières, cette journée m'a permis d'avoir une vision globale utile. Au-delà de la tenue d'une comptabilité rigoureuse et sincère, nous avons vu comment concilier la dépense et sa maîtrise. Compte tenu des restrictions budgétaires auxquelles sont soumises les collectivités, notre mission "conseil de gestion" permettra de collaborer plus étroitement avec la direction des finances sur les leviers de maîtrise de la dépense, notamment dans le cadre de la préparation budgétaire 2015. Le formateur nous a présenté la démarche de certification des comptes en cours au conseil général de l'Aube. Sa pratique du partage et de la diffusion de l'information aux correspondants comptables m'a aussi intéressée. »

Management

Une formation-action innovante

Avant l'installation de la collectivité territoriale de Martinique, prévue en mars 2015, une formation-action mise en place par la délégation régionale du CNFPT a été récompensée par le Grand Prix du management public, le 12 juin au Salon de l'emploi public. Visant un modèle de management apaisé, cette formation a permis à 36 cadres territoriaux de s'interroger sur leurs représentations du travail et de l'autorité afin d'ancrer les règles managériales dans le cadre culturel antillais. Site internet : www.cnfpt.fr > les actualités.

Mixité professionnelle

Un nouveau livret

L'égalité professionnelle entre femmes et hommes fait l'objet du quatrième livret de la collection « Territoriaux nous agissons » du CNFPT. Il présente les actions marquantes des collectivités en faveur de la mixité, de la conciliation des temps professionnels et familiaux ou de l'instauration de la parité dans les comités de direction. Avec un focus sur les formations possibles sur ce thème. Site internet : www.cnfpt.fr > s'informer > les grandes causes.

CHSCT

Le Finistère mobilisé

Le centre de gestion (CDG) du Finistère a demandé son agrément pour former les membres des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail qui seront élus après les élections professionnelles du 4 décembre. En organisant cette formation désormais obligatoire, le CDG entend améliorer la dynamique et contribuer à une culture commune de prévention entre employeurs et agents. Contact. Florence Goyat, email : fgoyat@cdg29.fr